


## **AVIS PUBLIC**

### **Adoption du Budget 2019 et du Programme triennal d'immobilisations**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée Dany Michaud, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse), que conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire du conseil municipal, convoquée exclusivement pour l'adoption du budget 2019 et du programme triennal d'immobilisations 2019, 2020 et 2021 se tiendra **le mercredi 19 décembre 2018 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 3<sup>e</sup> étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur ces sujets.

**DONNÉ** à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 6<sup>e</sup> jour de décembre 2018.



Dany Michaud  
Directrice générale et secrétaire-trésorière